



Accompagner Le Handicap Psychique en Isère

SAJ ALHPI *Antre-Temps*

**Service d'activité de jour
pour adultes en situation de handicap psychique**



Permanences du secrétariat :
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30

12 bis rue des pies 38360 Sassenage
☎ : 04 38 26 00 10 - ✉ : saj@alhpi.com

www.alhpi.com

SAJ ALHPI Antre-Temps

Les personnes concernées

Le service s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap psychique ne pouvant pas travailler (momentanément ou plus durablement) et qui sur le plan psychiatrique, sont stabilisées et suivies régulièrement par un médecin psychiatre.

Financé pour accueillir 50 personnes à mi-temps, le service s'adresse à près de 80 personnes du fait d'une fréquentation séquentielle.

La mission du service

Sur un plan collectif qui prend en compte la singularité de chacun, le SAJ ALHPI accompagne les usagers autour de 4 objectifs :

- ▶ Valoriser les liens sociaux ;
- ▶ Permettre à la personne de se mobiliser ;
- ▶ Soutenir la structuration du temps ;
- ▶ Valoriser la personne, aider à développer l'estime de soi.

Cela, par :

- ▶ Des activités planifiées hebdomadairement et choisies par la personne,
- ▶ Des accueils en petits groupes favorisant la sociabilité.

L'organisation des activités dépassant la dimension occupationnelle, peuvent aider à dynamiser et à donner du sens au-delà de la question du travail.

Du lundi au vendredi en journée, différentes activités (artistiques, socioculturelles, sportives et de loisirs) ainsi que des temps d'accueil sont proposées.

L'admission

Elle nécessite d'avoir :

- ▶ Pris contact et rencontré la coordinatrice du SAJ par un rendez-vous individuel d'information sur le fonctionnement du service ;
- ▶ Constitué un dossier auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) pour obtenir une notification ;
- ▶ Eu un entretien avec la coordinatrice et la psychologue ;
- ▶ Fait remplir par un médecin psychiatre, une attestation garantissant le suivi médical.

Avant de faire une demande de notification à la MDA et pour vérifier la pertinence du projet d'accueil au SAJ, il est possible de réaliser un stage par le biais d'une convention avec le RéHPsy. La fiche de renseignements transmise par le service doit être complétée par un écrit émanant de l'équipe soutenant la demande de stage.

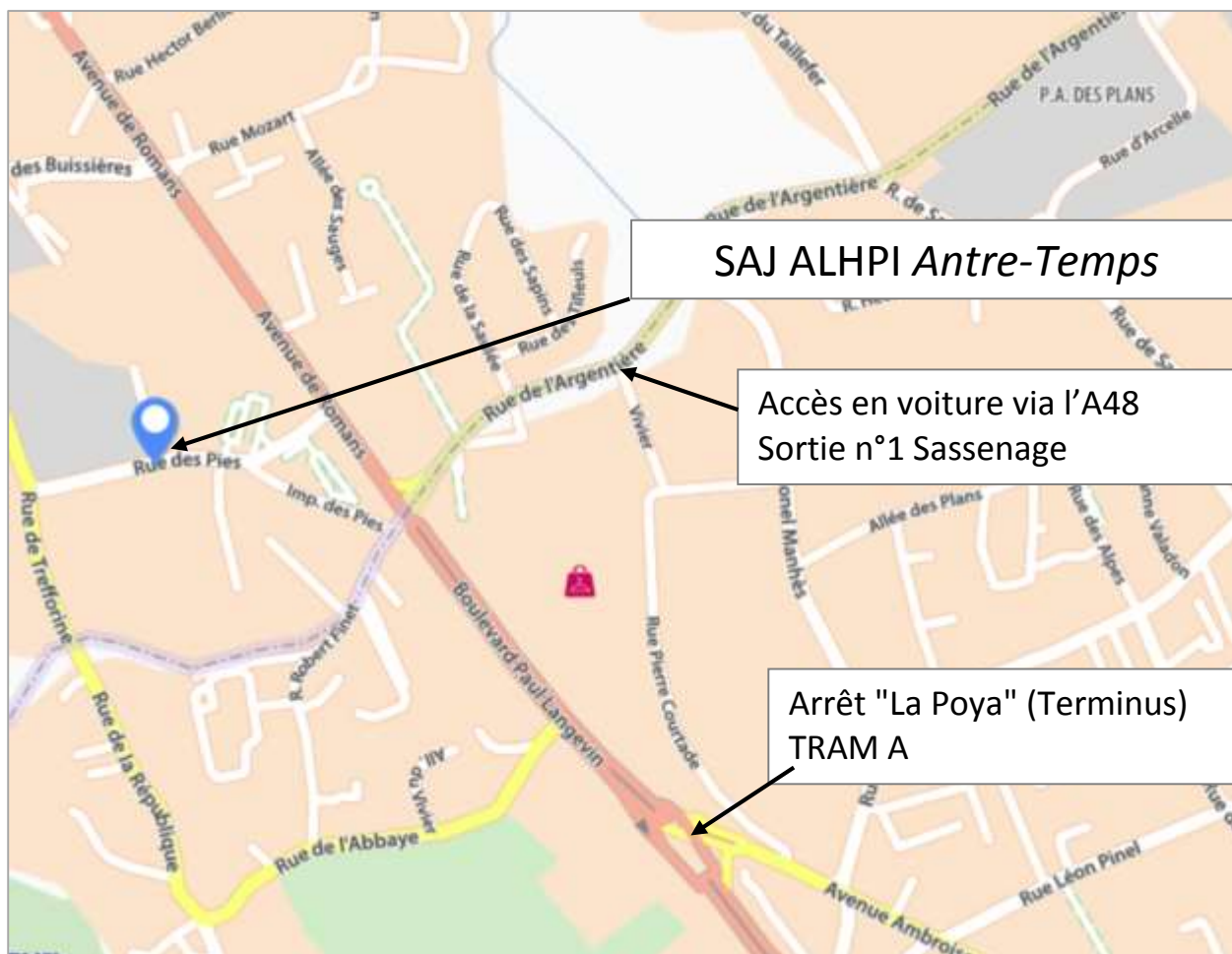
Les activités proposées

Un large panel d'activités est proposé aux usagers : cuisine, arts créatifs, musique, culture et loisirs, sports et nature ...

Certaines ont lieu dans nos locaux, d'autres sont à l'extérieur et utilisent les infrastructures publiques (piscine, musées ...). Différents partenaires peuvent nous accueillir chaque semaine pour des activités spécifiques (ferme, centre équestre ...).

Les professionnels

L'équipe du SAJ ALHPI est composée d'une équipe médico-sociale pluridisciplinaire : directrice, coordinatrice, psychologue, secrétaire et travailleurs sociaux qui animent et encadrent les activités



Adresse : 12 bis rue des Pies 38360 Sassenage

Téléphone : 04 38 26 00 10

Adresse mail : saj@alhpi.com

Le SAJ ALHPI est un service géré par l'**Association ALHPI** (Accompagner Le Handicap Psychique en Isère), loi 1901.

Il est agréé et financé par le **Département de l'Isère**.

Directrice : Alima SEBA

Directeur adjoint : Loïc GALVEZ

Coordinatrice : Anne MARION

Association ALHPI

12 bis rue des Pies - 38360 Sassenage - Tel : 04 76 26 91 96

E-mail : contact@alhpi.com - Site internet : www.alhpi.com

N° SIREN 448 611 871 - APE 8810B



L'Association ALHPI gère les établissements et services : Foyers ALHPI, SAMSAH ALHPI, SAJ ALHPI et aide à la gestion le GEM "L'Heureux Coin"